

Note de préparation au comité syndical du 10 décembre 2013

1 POSTE TECHNICIEN DE RIVIERE

Le poste de technicien de rivière est subventionné par l'Agence de l'eau et le Conseil Régional PACA jusqu'au 30 juin 2014.

La demande de subvention est à renouveler auprès de l'Agence de l'Eau sous forme d'une convention annuelle : le taux de participation de l'Agence de l'Eau se fera au prorata des actions intéressant l'Agence de l'Eau.

A priori, il n'y aurait plus d'aide du Conseil Régional PACA

Projet de délibération :

- Demande de subventions pour le poste de technicien de rivière à l'Agence de l'eau

2 PLAN DE GESTION DES ALLUVIONS

Bilan du comité de pilotage du 15/11

- concernant l'espace de mobilité : il ressort que celui-ci n'aura pas de valeur réglementaire a proprement parlé. Il doit y avoir une communication autour de ce tracé. Les communes volontaires peuvent l'intégrer à leur document d'urbanisme.
- Démarrage d'une phase de négociation avec les propriétaires de parcelles incluses dans l'espace de mobilité. Quelle démarche ? Quelle organisation ? (contre-partie pour les pertes de terres, compensation pour l'occupation de l'espace de mobilité de le domaine public?)
- Pour la détermination des profils en long d'objectifs, la méthode d'Hydrétudes a été validée. Les ateliers de concertation ne sont pas prévus sur ce point.
- Une note d'accompagnement sera réalisée pour définir les modalités d'organisation pour la gestion foncière, le traitement des demandes de travaux dans l'espace de mobilité...

Ateliers de concertation

- Les prochains ateliers de concertation n'auront pas lieu avant le Printemps 2014 avec des éléments de propositions d'interventions à présenter.

Marché étude technique - HYDRETUDES

- La 1ère phase est terminée et validée.
- La seconde phase est en cours (détermination des profils en long)
- Phase trois : Mi-février 2014 le B.E présentera des propositions d'actions.
- Une demande d'avenant financier a été déposée à la DDT pour le fonds FEDER à hauteur de 40 000€TTC. Cette demande vise à financer les réunions supplémentaires et la maîtrise d'œuvre pour la définition d'actions. La part d'autofinancement du SMIGIBA n'est pas modifiée et a déjà été versée par les communautés de communes.

Projet de délibérations :

- Demande de subvention complémentaire (taux de 45%) au titre des fonds FEDER pour un avenant financier à hauteur de 40 000 € (opération subventionnée en TTC)

3 VOITURE

Le projet de voiture publicitaire n'aboutit pas. Compte-tenu des retours de signatures et de l'analyse de l'entreprise commerciale ce projet n'est pas viable.

Un véhicule utilitaire est nécessaire pour limiter les dépenses de frais de déplacement liés à l'utilisation des véhicules personnels et faciliter le transport des outils de chantier.

L'Agence de l'eau peut participer à hauteur de 50% de l'achat du véhicule, pour un montant compris entre 3 000 et 24 000€.

Projet de délibération :

- Autorisation au président de signer l'achat d'un véhicule utilitaire neuf ou d'occasion
- Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour une aide de 50% du montant du véhicule

4 DECISION MODIFICATIVE

Dans le budget de fonctionnement 2013, il avait été provisionné 16 500€ au 6531 (Indemnités des élus). En raison de l'imputation des charges associées à ce même article (non prévues), il est proposé de porter une décision modificative au budget prévoyant un transfert de 700€ de l'article 66111 vers l'article 6531.

Projet de délibération :

- Décision modificative sur le budget 2013 de 700€ de l'article 66111 vers l'article 6531.

5 STAGIAIRE ADOUX

Dans le cadre d'une future étude du fonctionnement des adoux (action B1.4 du contrat de rivière), un stage pourrait être mis en place pour 2014. L'objectif serait de définir les paramètres et sites intéressants à suivre pour améliorer la connaissance des adoux. Ce stage pourrait être financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 50%

Projet de délibération :

- recrutement d'un stagiaire rémunéré (conditions minimales de rémunération : 436,05€/mois) pour une durée maxi de 6 mois en 2014
- Demande de subvention à l'Agence de l'eau des frais du stage au taux maximum.

6 BILAN TRAVAUX

- Avancement des travaux d'entretien de la ripisylve
- Travaux sur l'adoux du Fontenil
- Travaux de la digue de Bouriane à St Julien en Beauchène

7 POINTS DIVERS

7.1 BUDGET

Délai pour voter le budget : il est proposé de voter le budget 2014 avant les élections soit courant Février. Par rétro planning, il faudrait pouvoir réaliser le Débat d'orientation budgétaire et le vote du compte administratif en Janvier.

7.2 FUSION SIEM/SMIGIBA

Retour suite à la rencontre avec les services de la préfecture, le bureau exécutif du SIEM et du SMIGIBA

7.3 INTERVENTION SPECIALISTE INRA

A titre informatif : un spécialiste des peupliers noirs devraient intervenir sur le Buëch pour étudier le potentiel génétique sur la vallée.